

Université de Sherbrooke	Faculté des lettres et sciences humaines	Département d'histoire
HST 240 - Histoire sociale du Québec au 19^e siècle Préalable : 24 crédits en histoire (3 crédits) Automne 2013		
Professeure : Christine Hudon Téléphone : (819) 821-8000 poste 63279		Bureau : A4-173 Courriel : Christine.Hudon@USherbrooke.ca

PLAN DE COURS

OBJECTIF

Approfondir sa connaissance de la société québécoise au 19^e siècle; se familiariser avec les différents courants d'interprétation.

CONTENU

Cours thématique, où l'on explore un certain nombre de problèmes en histoire sociale du Québec au 19^e siècle. Exemples : tendances démographiques, transformations rurales, industrialisation et urbanisation, développement régional, naissance de la bourgeoisie, classe ouvrière et mouvement ouvrier, institutions et idéologies, identités ethniques et enjeux culturels, femmes et famille.

CALENDRIER DU COURS

9 septembre	Présentation du cours Une histoire sociale ? Réflexions sur un champ de la discipline historique
16 septembre	Un survol du siècle : tendances démographiques et grands mouvements
23 septembre	Les transformations du monde rural
30 septembre	Les aspects sociaux des rébellions de 1837-38 : atelier <i>Remise du premier travail</i>
7 octobre	La structuration et le développement des communications, des échanges et de la consommation
14 octobre	Semaine de relâche
21 octobre	Examen intra
28 octobre	Industrialisation, travail et syndicalisme
4 novembre	Le développement des villes
11 novembre	Le Québec et les États-Unis
18 novembre	Les Autochtones
25 novembre	Religion et société
2 décembre	Santé et société Remise du 2 ^e travail
9 décembre	Justice et criminalité
16 décembre	Examen final

MÉTHODOLOGIE

Exposés magistraux et discussions sur les lectures.

DOCUMENTS OBLIGATOIRES

Il n'y a pas de recueil de textes. La plupart des lectures hebdomadaires obligatoires sont disponibles en ligne sur le site de la Bibliothèque Roger-Maltais (Lettres et sciences humaines) ou sur Moodle.

MOODLE

La page Moodle comporte les éléments suivants :

- le plan de cours ;
- une bibliographie ;
- les lectures obligatoires, des suggestions de lectures complémentaires et des liens utiles ;
- les présentations PowerPoint utilisées dans les cours (en format pdf).

ÉVALUATION

Examen intra	20 %	(21 octobre)
Examen final	30 %	(16 décembre)
Travail 1 (les aspects sociaux des rébellions)	25 %	(30 septembre)
Travail 2 (compte rendu d'un ouvrage tiré de la liste soumise par la professeure (2000 à 2200 mots))	25 %	(2 décembre)

Considérations sur l'évaluation :

Les lectures obligatoires et les contenus magistraux présentés en classe sont matière à examen.

Les deux examens compteront à la fois des questions pouvant se répondre en quelques mots ou quelques lignes (concepts à expliciter, événements ou phénomènes historiques à résumer) et de questions synthèse. Le deuxième examen portera sur l'ensemble de la matière vue en cours.

Toute production écrite remise à la professeure (travail ou examen) doit être rédigée dans une langue correcte. La qualité du français (orthographe, grammaire, syntaxe) sera évaluée dans les examens comme les travaux (pénalité pouvant aller jusqu'à 10 % de la note dans les examens; 15 % dans les travaux pour sanctionner les fautes de français).

Les travaux doivent être dactylographiés à double interligne. Vous trouverez les informations relatives à la présentation des références infrapaginales et bibliographiques aux adresses suivantes :

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_bibliographies.pdf

https://www.usherbrooke.ca/histoire/fileadmin/sites/histoire/espace-etudiant/regles_presentation_references_notes_bas_pages.pdf

Disponibilités :

Je suis facilement joignable par courriel (réponse dans les 24 heures sauf le week-end) et disponible sur rendez-vous (échanges téléphoniques ou rencontres à mon bureau).

Retard dans la remise des travaux :

Tout travail remis en retard entraîne une pénalité de 10 % de la note par jour de retard (les samedis et les dimanches inclus).

LE PLAGIAT SOUS TOUTES SES FORMES SERA SANCTIONNÉ, CONFORMÉMENT AU RÈGLEMENT DES ÉTUDES.

Le plagiat, c'est :

- copier une phrase ou un passage d'un livre, d'un article de journal ou de revue, d'une page Web ou de tout autre document sans le mettre entre guillemets et/ou sans en mentionner la source;
- reproduire des dessins, des photographies, des graphiques, des données, etc. sans en préciser la provenance;
- résumer ou paraphraser l'idée d'un auteur en omettant d'en indiquer la source;
- traduire en partie ou en totalité un texte sans en mentionner l'origine;
- acheter un travail sur le web ou ailleurs;
- utiliser le travail d'un autre et le présenter comme sien (et ce, même si cette personne a donné son accord).